

OBJECTIFS

- Encadrer tout public pour l'acquisition, le maintien ou l'acquisition d'un capital santé par la pratique de la natation;
- Encadrer toute personne atteinte de maladie chronique cherchant à améliorer sa qualité de vie et/ou à limiter l'évolution d'une pathologie ;
- Organiser des activités en vue d'une pratique physique régulière adaptée sécurisante et progressive, et d'une optimisation de la condition physique ;
- Concevoir un projet pédagogique adapté et intégrant l'activité au sein du club ;
- Identifier les risques potentiels liés à la spécificité du public ;
- Participer à l'éducation du patient ;
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

PRÉREQUIS

- Etre licencié à la FFN ;
- Etre titulaire du PSC1 ;
- Etre titulaire du BF2 OU BEESAN OU BPJEPS AAN OU licence STAPS mention entraînement sportif

VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire : 86 heures**

Formation en centre – face à face pédagogique	Evaluation	Travail personnel
70 heures	6 heures	10 heures

- **7 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
 - UC1 : participer au fonctionnement du club
 - UC2 : préparer une séance dans le cadre « nagez-forme-santé »
 - UC3 : encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition, du maintien et de l'optimisation d'un capital santé
 - UC4 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
 - UC5 : conduire une action éducative
 - UC6 : éduquer la personne ou le patient et le rendre partenaire
 - UC7 : assurer la sécurité des personnes

Une journée de recyclage du diplôme doit être suivie tous les deux ans.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **2 épreuves** :
 - Deux écrits d'une heure (QCM/questions courtes) relatifs aux contenus présentés en formation.
 - Rédaction d'un projet pédagogique portant sur la mise en place du projet NFS au sein du club (10-15 pages), puis soutenance (10 minutes de présentation et 20/30 minutes d'entretien avec le jury).

